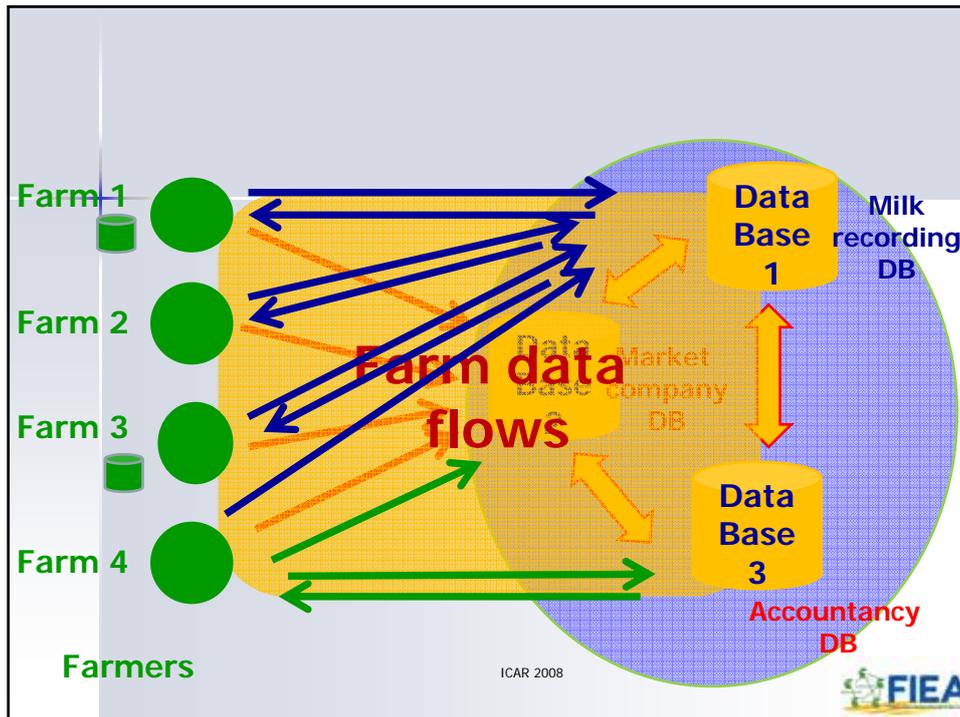


Using EDI standardized
messages for cattle
data exchanges
between farms and
collective data bases



- Each farm has to electronically exchange data with different external partners
- Each partner has his specific information system
- Among them, breeding and service organizations exchange many data with the farms



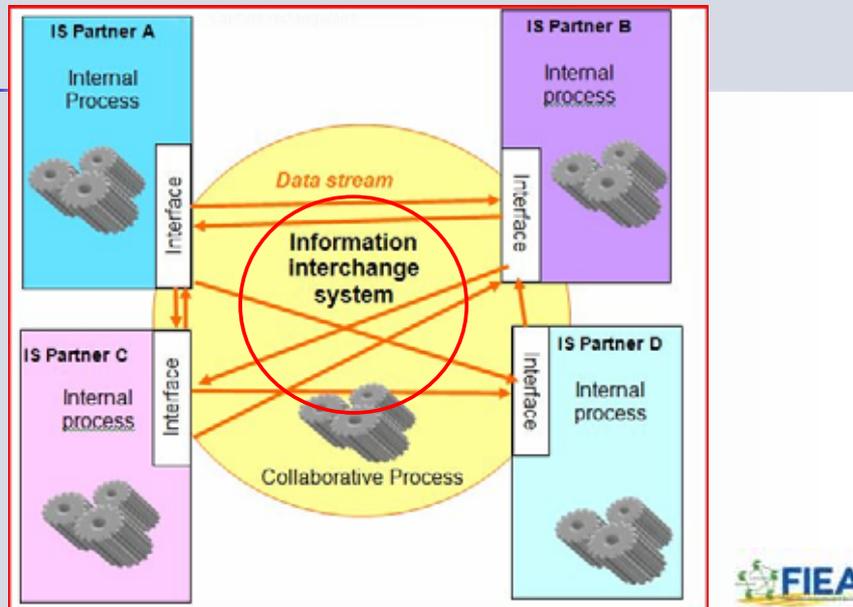
Objectives

- Simplify
- Promoting the use of standardized data exchange protocol
- The way :
 - Design core messages adapted for n couples of partners
 - And use universal data exchange protocol
 In substitution of various owner exchange syntaxes

ICAR 2008



Information interchange system



Partners of the project

- Farmers and agricultural R &D organizations
- Ministry of agriculture and of environment
- Extension services, chambers of agriculture
- Software industry

Two steps

1. Modelizing the shared data perimeter :
making a dictionary of concepts and attributes
2. Designing standardized messages

A parallel participation in work of some international organizations

- UN-CEFACT
- CEN

ICAR 2008

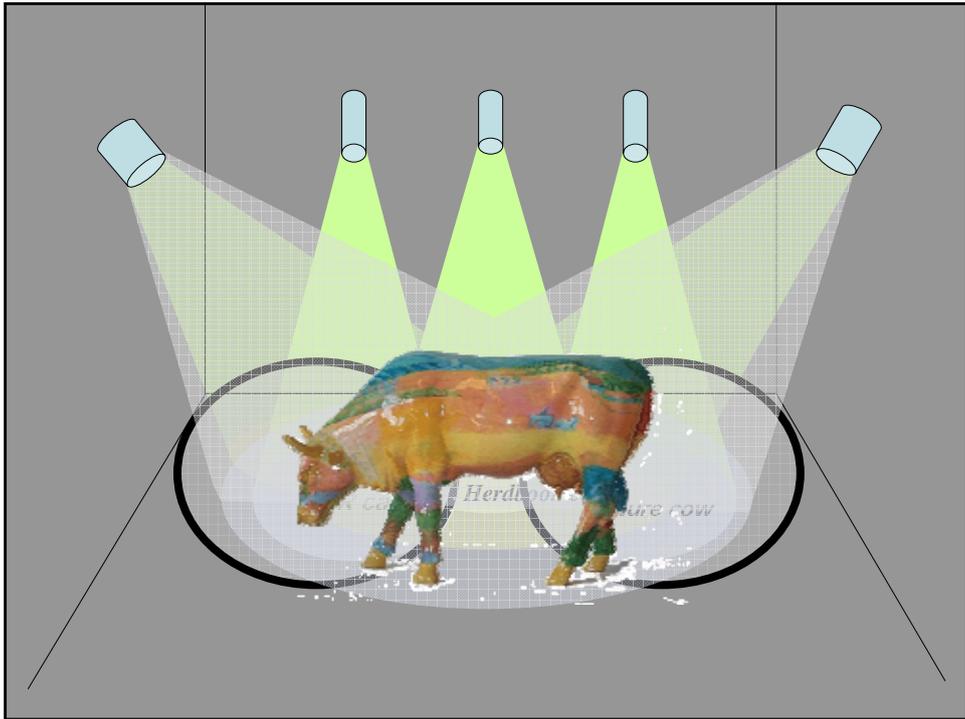


First step : Modelizing the information interchange system (shared exchanged data)

- Working groups : farm business experts
 - Global farm : identification, infrastructure, buildings,
 - Soils, plots and plant growing
 - Cattle :
 - Identification, sanitary treatments, reproduction, feeding
 - Performance recording

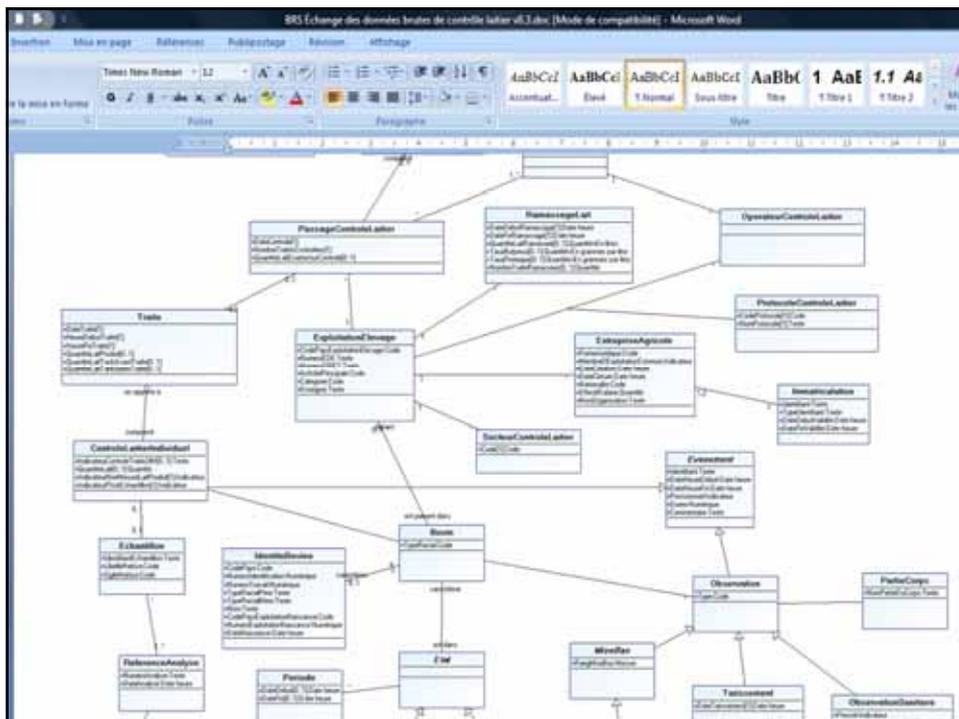
ICAR 2008





Output :

- definitions of concepts, and attributes, reference list code
- UML class diagram



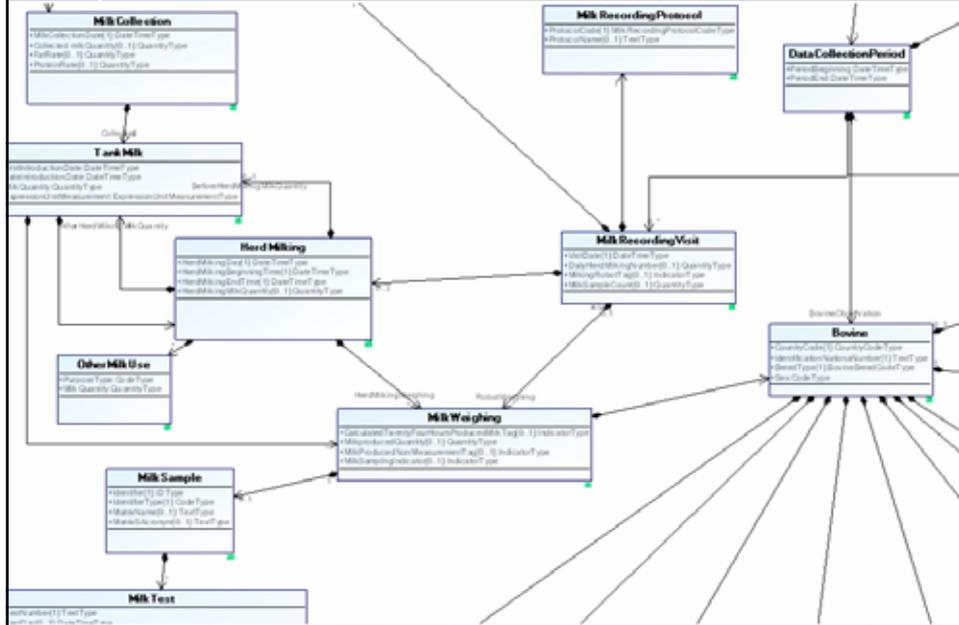
Second step : designing XML messages

- XML : a universal standard message format
- Design method : XML messages are produced from UML use cases

Example of designed messages

- Dairy cow data obtaining
- Animal movement notification

Hierarchical schema



XML schema

```

    <MilkCowRecordedDataObtaining>
      <Owner>
        <Identification>FR01001001</Identification>
        <Type>detenteur</Type>
        <Name>Mr HIMUM Max</Name>
      </Owner>
      <Issuer>
        <Identification>CL01</Identification>
        <Type>Organisme de controle laitier</Type>
        <Name>Controle laitier de lAin</Name>
      </Issuer>
      <Identification>MilkCowRecordedDataObtaining01001001080101080201<Id
    entification>
      <Name>MilkCowRecordedDataObtaining</Name>
      <Purpose>String</Purpose>
      <Description>Echange de donnees brutes controle laitier chez 01001001 pour
    la periode du 010108 au 010208</Description>
      <Creation>2008-02-02T00:00:00</Creation>
      <LineCount>360</LineCount>
      <Adressee>
        <Identification>FR01001001</Identification>
        <Type>detenteur</Type>
        <Name>Mr HIMUM Max </Name>
        <Description>String</Description>
      </Adressee>
      <Author>
        <Name> Controle laitier de lAin </Name>
        <Identification>CL01</Identification>
      </Author>
      <TrialTag>true</TrialTag>
    </MilkCowRecordedDataObtaining>
  
```

Cow produced milk weighing

```
<CowProducedMilkWeighing>
  <Bovine>
  ...
  </Bovine>
  <CalculatedTwentyFourHoursProducedMilkTag>true</CalculatedTwentyFourHoursProducedMilkTag>
  <ProducedMilkQuantity>120</ProducedMilkQuantity>
  <ProducedMilkNonMeasurementTag>true</ProducedMilkNonMeasurementTag>
  <MilkSamplingIndicator>true</MilkSamplingIndicator>
</CowProducedMilkWeighing>
```

ICAR 2008



International approaches related to EDI

- UN-CEFACT
 - TBG 18 Agriculture : 5 projects submitted to standardization
 - CEN (European Union)
- ISO
-

ICAR 2008



The UN-CEFACT approach

- UN-CEFACT is building a global « Core component Library »
 - Every core component is harmonized with each other
- Agriculture working group (« TBG 18 ») contributes to Core component library.
- The designed messages may use core components that were designed for other purposes.

ICAR 2008



Conclusion

In an open world, every party (e.g. a farmer) may have to communicate with any other party

That requires standardization

Standardization may be a long process

In the domain of EDI :

XML format is universal

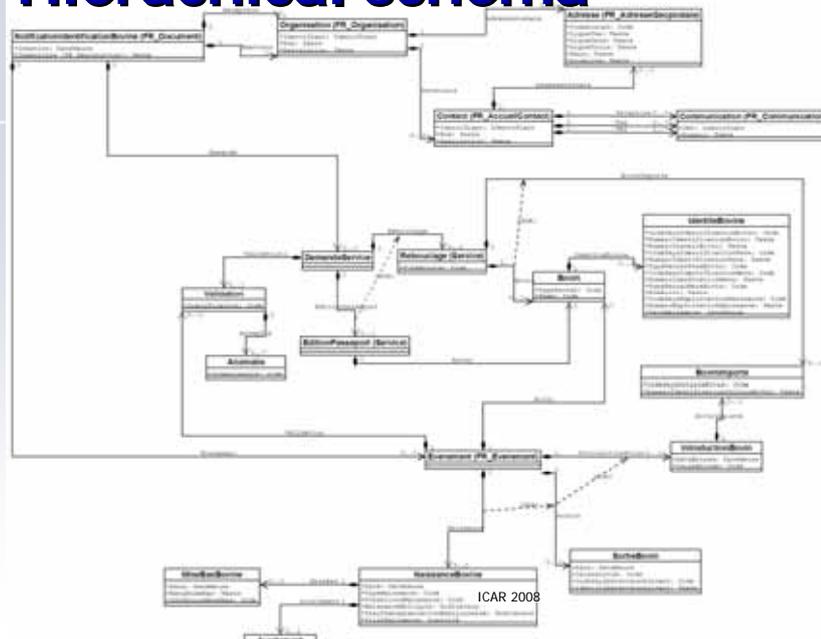
EBXML is the XML format approved by UN-CEFACT (that replaces EDIFACT format).

ICAR 2008





Hierarchical schema



EDI

- The network is the computer
- Interoperability
- Standardization
- Interoperability
- Standardization process



Purpose

- Simplify (or not complexify) the farmer's administrative tasks)
- To enhance the responsibility of the farmer on his « own datas »
- To facilitate exchange between farmer's partners

ICAR 2008



The steps of the project

ICAR 2008









Ordre du jour :

- Approbation du projet de PV du 23 octobre 2007
- Comptes 2007 Budget prévisionnel 2008
- Situation ARSOE Manche-Atlantique
- Conséquences de la réglementation s'appliquant aux Chambres d'agriculture sur les prestations informatiques ARSOE
- Réponses aux demandes des éditeurs de logiciels.

Ordre du jour (suite)

- Evolution des procédures d'échanges de données
 - Eleveurs bases locales
 - Bases locales IPG - BDNI
- FGE :
 - SNIG Convention FGE – ARSOE Etat d'avancement
 - Dossier exportation de logiciels
- Dossier transversaux agriculture – élevage
 - Lancement « GIEA 2 »
 - Projet DAR ACTA- AGRO-EDI-APCA
- Identification électronique
 - Règlement européen ovins et caprins et orientations nationales. Portails WEB
 - Identification électronique bovine
- Bases Sols : Appel d'offres
- Questions diverses
 - Congrès ICAR

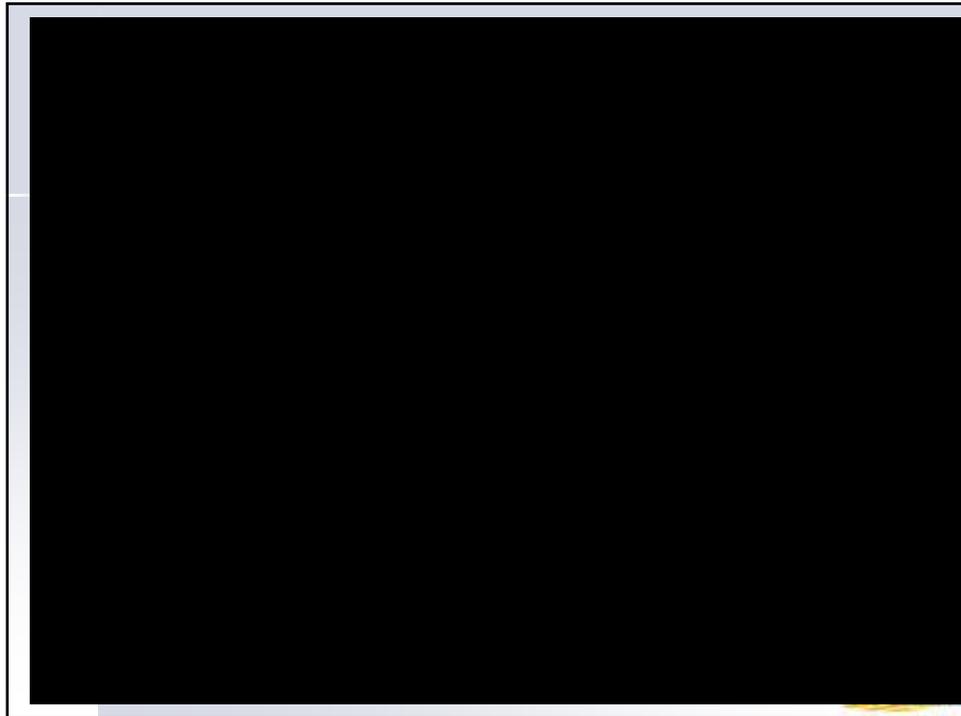
ICAR 2008



Comptes 2007 Résultats provisoires

ICAR 2008





CALCUL DE LA COTISATION 2007

(sur la base des chiffres d'activités 2006)

ARSOE	Vaches Laitières	Vaches Allaitantes	Ovins Viande	Chèvres	Brebis Laitières	EPCP	Cotisation 2007	Répartition	C.A. 2006	Cotis 2005	Variation 2007/2005
MANCHE ATLANTIQUE	912 605	162 797	5 876	199 139		1 085 957	62 231	30,7%	8 352 402	60 185	3,4%
CEYZERAT	281 357	26 192	131 069	52 770		346 961	22 565	11,1%	3 415 172	-	-
CHARLEVILLE	31 057	7 858	29 110	-		44 228	4 412	2,2%	299 881	5 570	-20,8%
DOUAI	202 386	8 514	-	-		208 772	13 485	6,6%	1 537 746	22 078	-38,9%
LIMOGES	10 285	16 557	15 109	1 764		26 921	4 106	2,0%	542 049	8 704	-52,8%
NANCY	172 430	-	13 232	-		175 738	12 331	6,1%	1 672 182	18 795	-34,4%
NEVERS	27 463	92 453	-	-		96 803	6 782	3,3%	392 000	6 960	-2,6%
RENNES	537 954	19 187	-	-		552 344	36 165	17,8%	6 265 718	57 456	-37,1%
ROULANS	174 979	9 633	-	-		182 204	12 596	6,2%	1 668 408	19 810	-36,4%
SOUAL	257 670	209 257	147 099	48 653	306 180	540 096	28 328	14,0%	2 063 789	47 441	-40,3%
TOTAL	2 608 186	552 448	341 495	302 326	306 180	3 260 022	203 000	100%	26 209 347	246 999	

ICAR 2008



Compte FIEA. En résumé

- Charges : 205 000
 - Fonctionnement : 160 000
 - Salaires et charges: 85 000
 - Charges Conseil Administration, locaux et réunions, : 80 000
 - Interventions mutualisées inter-arsoe: 40 000
- Produits
 - Cotisations : 205 000

ICAR 2008



Budget prévisionnel Charges Propositions

- Reconduction des dépenses de structure
- Capacité à faire des interventions à financement mutualisé
 - Interventions ARSOE pour projets d'intérêt commun.
 - Exemple : Projet pilote Resagri Financement projet-pilote
 - Evolutions concertées du système collectif.
 - Interventions, expertise extérieure

ICAR 2008



Sans budget , les charges sont prises en compte par des ARSOE

- ARSOE de Bretagne : rédaction cahier des charges FTP (E. POISNEL)
- CMRE et DOUAI : mise à disposition de compétences FTP
- Financement WEB Ovin-caprin : Soual, Nancy.

ICAR 2008



Budget prévisionnel (produits)

Cotisations :

- ARSOE
 - Assiette : animaux en contrôle de perf + chiffre d'affaires
- Fédérations nationales (500 € par fédération)
- Proposition d'augmentation de 1,5 % par rapport à 2007.

ICAR 2008



Budget prévisionnel 2008

Projets (non récurrents)

- Resagri:
 - Charges
 - CMRE et ARSOE Manche Atlantique
 - Institut de l'élevage et IFIP
 - LOCITA et GESMIR
 - Produits :
 - Ministère industrie
 - FNE
- GIEA - DAR

ICAR 2008



CHARGES	2006	2005	PRODUITS	2006	2005
Achats et Charges Externes					
Prestations et Formations	4 324	-	Cotisations CRI	201 940	246 999
Sous-traitance Projets Nationaux de l'année	3 245	-	Cotisations 5 % de l'année		9 480
Fournitures Administratives / Petit Equipement	3 684	2 657	Conventions	14 104	
Loyer et Locations diverses	19 825	23 717	Remboursements Frais de Mission	4 009	2 869
Entretien et Réparations	13 362	1 237	Remboursements Formations CRI	4 324	
Frais Colloques / Documentation	2 232	2 633	Frais Statutaires		
Honoraires	3 300	5 620	Refacturation et Remboursements Divers	28 502	13 614
Divers			Refacturation Indemnités de départ		151 620
Voyages et Déplacements	27 661	34 642	Produits Divers	50	214
Frais Projets Nationaux		-			
Missions / Réceptions	4 646	3 550			
Frais Postaux et Telecom	3 010	9 628			
Frais Bancaires	167	354			
Cotisations Diverses et Assurances	5 864	6 277			
TOTAL	91 321	90 315	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	252 929	424 796
Impôts et Taxes sur les Salaires	1 101	689			
Salaires et Traitements			Subvention d'Exploitation		
Salaires Bruts	84 695	125 344			
Provisions Congés Payés	- 1 420	- 3 865	Produits Financiers	42	
Indemnités transports	1 217	1 604			
Avantage Cantine	675	681	Produits Cessions VMP	578	2 511
TOTAL	85 167	123 764	Produits de Cession d'Immo		150
Charges Sociales					
Cotisations MSA, CCPMA	36 750	54 252			
Charges Sociales sur Congés Payés	- 463	- 1 677			
Autres Charges de Personnel / Mutuelle	3 672	133 793			
TOTAL	39 959	186 368			
Dotations aux Amortissements et Provisions	10 005	919			
Charges Exceptionnelles	1 537	6 401			
Charges Financières	1 601	1 601			
TOTAL CHARGES	230 691	410 057	TOTAL PRODUITS	253 550	427 457
RESULTAT BENEFICE	22 859	17 400			
TOTAL GENERAL	253 550	427 457			

CA du 30 mai 2007



ARSOE Manche Atlantique

ICAR 2008



ARSOE Manche Atlantique

- 17 départements :
- Régions :
 - Normandie (s)(Haute et Basse) : 27, 76, 14, 50, 61 : 5 dépts
 - Pays de Loire : 4 dépts : 44, 49, 53, 72, 85
 - Poitou-Charentes : 4 dépts 16, 17, 79, 86
 - Autres : 28, 37, 41

ICAR 2008

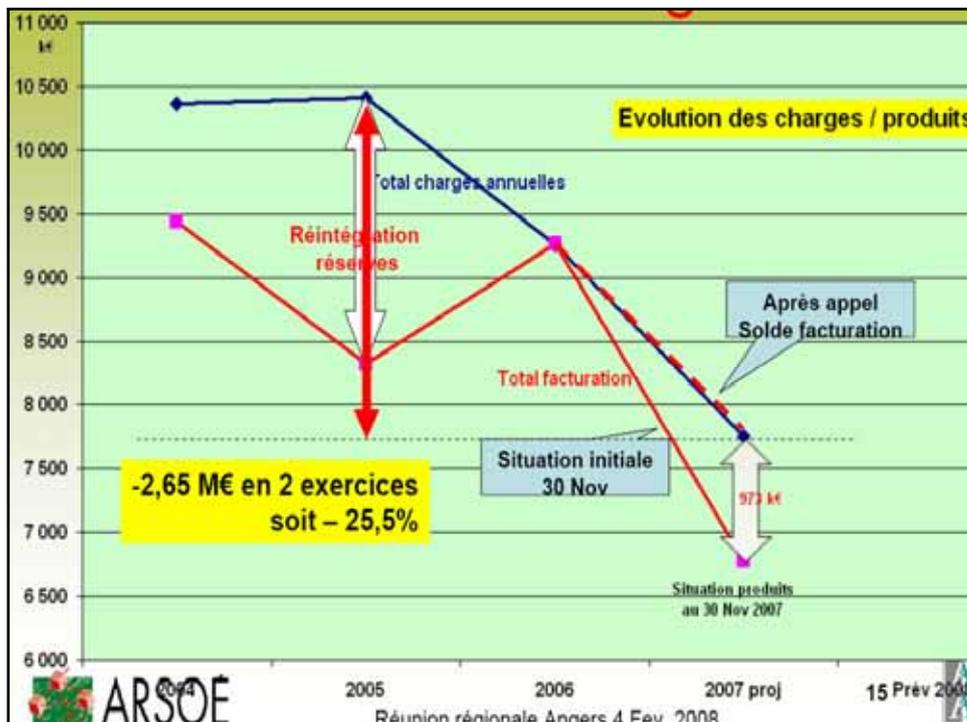


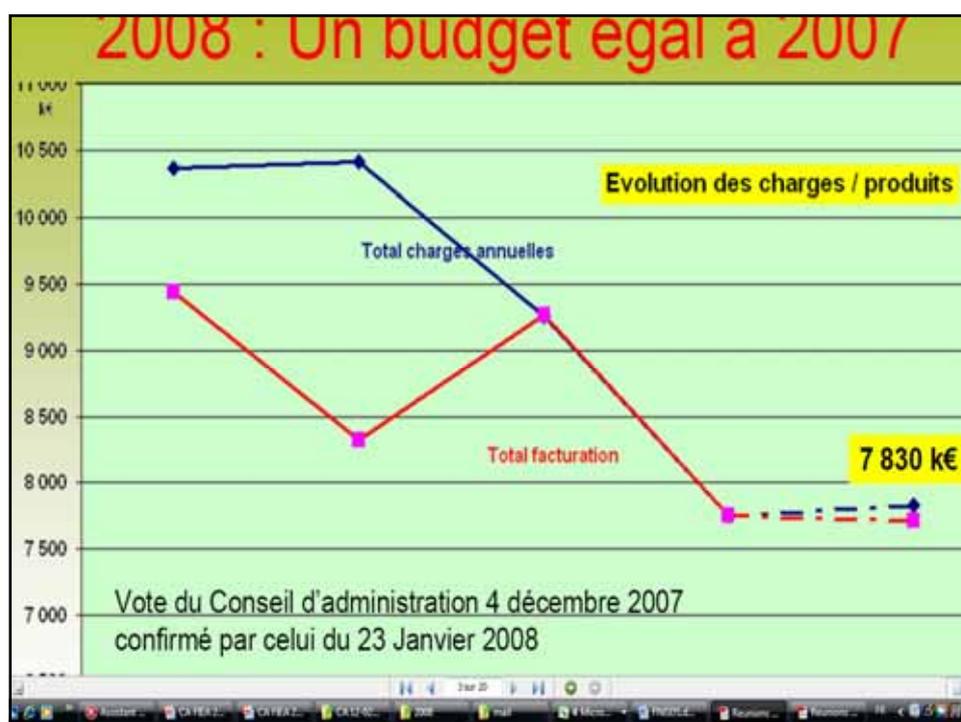
ARSOE AMA

	ARSOE AMA		France
	Nombre	%	
IPG bovin	4 921 640	25%	19 701 086
Contrôle laitier bovin	912 605	35%	2 608 186
Vaches allaitantes	162 797	29%	552 448
Chèvres	199 139	66%	302 326
Effectif pondéré Contr.	1 085 957	33%	3 260 022
Chiffre d'affaires	8 352 042	32%	26 209 347

Chiffre affaires 2006

ICAR 2008





CHARGES	2006	Budget 2007	2008
Achats	139 672	130 000	162 999
Charges externes	2 245 646	1 964 000	1 911 938
Travx d'analyse et programmation	3 270 467	2 356 000	2 328 816
Impôts et taxes	159 479	187 000	200 221
Frais de personnel	1 775 676	1 720 000	1 744 040
Indemnités licenciement /retraite	79 816	180 000	165 000
Charges sociales	840 722	710 000	781 330
Dotation amortis.& provisions	264 791	227 000	386 683
Provisions créances	67 159	100 000	35 000
Autres charges	55 642	55 641	56 260
Frais financiers	66 694	61 000	50 700
Charges exceptionnelles	283 000	200 000	
Impôt sociétés	3 065	7 000	8 000
TOTAL CHARGES	9 251 830	7 897 641	7 830 987

Statut réglementaire des activités Chambres d'agriculture

- Identification animale :
 - Service public délégué par l'Etat
 - A caractère administratif (non SP Industriel et commercial)
- Traitement informatique : n'est pas une activité déléguée mais une prestation relevant des marchés publics : Appel d'offres
- Attention au respect des formes (liens (administrateurs communs) entre le donneur d'ordre (Chambre d'agriculture) et l'adjudicataire (ARSOE) : conflit d'intérêt, favoritisme.

ICAR 2008



Proposition APCA

- Proposer des appels d'offres-types pour les activités informatiques d'élevage demandées par les Chambres.

ICAR 2008



Réponses aux demandes des éditeurs de logiciels aux ARSOE

- Demandes des éditeurs (ANELA) :
 - Même qualité de services fournie par l'ARSOE aux agriculteurs équipés de logiciels « privés » par rapport à ceux équipés de logiciels élaborés par des OPA :
 - Temps de réponse de la base informatique identique pour les agriculteurs des deux types de logiciels
 - Mise à disposition des fonctionnalités dans les mêmes délais
 - Si tarification : même tarifs
 - WEB services
- Pas de dumping, pas de ventes liées

ICAR 2008



Temps de réponse

- Niveau de service de base prévu par la charte APCA – Editeurs de logiciels : 2 fois par 24 heures
- Niveau de service constaté :
 - Réponse quasi-immédiate, dans la même transaction : ORANI
 - Autres ARSOE : une fois à x fois par 24 heures?
- Demande APCA à FIEA : Faire une proposition.

ICAR 2008



Les échanges de données

- Les échanges sont nécessaires parce que :
 - La sphère agricole est « distribuée », complexe : multiplicité d'acteurs
 - Les agriculteurs ne veulent saisir qu'une fois les données
- Ils permettent le partage, la mutualisation des données (notion économique, patrimoniale)

ICAR 2008



Caractéristiques de l'échange

- Politique : propriété, autorisation d'usage
- Economique : cession à titre onéreux (droit d'usage) ou gratuit
 - Justification d'une cession à titre onéreuse :
 - coût spécifique de collecte à partager ? (ou bien la donnée est-elle le sous-produit nécessaire d'un service, sans coût spécifique de collecte?)
 - Coût de gestion informatique et de mise en forme
- Juridique : quels usages sont permis ? par qui ?
- Sémantique
- Technique

ICAR 2008



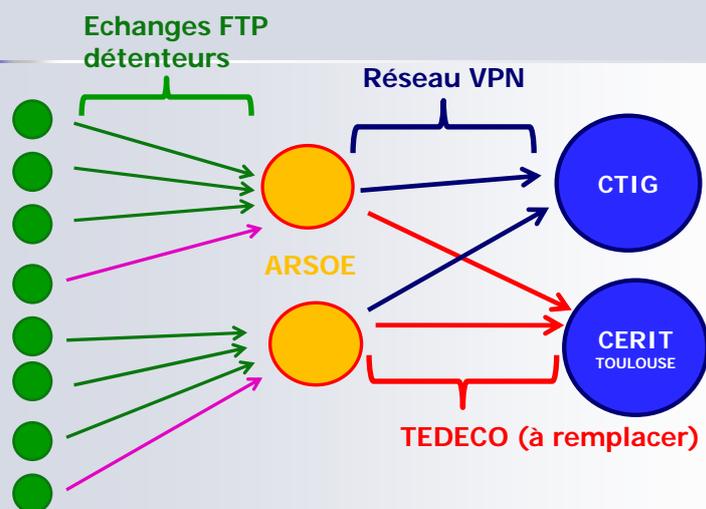
Le vocabulaire technique

- Point focal
- Point de passage obligé
- Transport stockage routage
- Hubs Plates-formes d'échanges
- Protocole et convertisseur de protocole
- Système Réseau
- Message Service WEB

ICAR 2008



Les échanges de fichiers entre sites dans les S I nationaux



ICAR 2008



Echanges bases locales IPG - BDNI

- Echanges ARSOE - BDNI :
 - En continu pour obtenir les passeports d'animaux.
- Panne échanges BDNI : w.e. 14 juillet 2006
- Demandes FIEA : lettre J. LANGLAIS 22/09/2006
- Proposition technique de solution transitoire, présentée le 14 novembre
- Lettre de refus
- Mise en place programmée d'un nouveau système d'échange pour le Ministère de l'agriculture (SECOIA)
- BDNI : projet pilote pour SECOIA.

ICAR 2008



SNIG Convention FGE-SNIG

Groupe de travail FGE animé par E. REHBEN

Objet de la convention :

- Concession par FGE (et le Ministère ?) aux ARSOE « historiques », d'une « licence » d'exploitation des données des organismes (et des éleveurs), assortie de la mise à disposition de logiciels d'usage obligatoire.
 - Les ARSOE : un rôle d'opérateur (exploitant) responsable vis-à-vis :
 - De FGE (gestion d'une base de données répartie)
 - Des organismes clients liés par un contrat de services
- Ou bien FGE est responsable et les ARSOE sont prestataires de FGE.

Délégation de services public : si le co-contractant assume le risque commercial et financier et s'il est majoritairement rémunéré par l'usager.

ICAR 2008



Positionnement des ARSOE dans les SNIG

- Les ARSOE travaillent pour les organismes « usagers » du SNIG (ayants-droits sur les SNIG) (Acteurs reconnus des SNIG, organisations dûment habilités par les éleveurs à utiliser les informations des SNIG,).
- Les organismes ayants-droits sur les SNIG auront le libre-choix de leur ARSOE, tout en ayant obligation de respecter les clauses d'une convention-type qu'ils devront signer avec les ARSOE. Celle-ci portera notamment sur des durées d'engagement, des barèmes de prestation.
- Les ARSOE devront se conformer aux procédures décrites dans le référentiel qualité de FGE, et aux cahiers des charges définis conjointement par FGE et le Ministère de l'agriculture.

ICAR 2008



SNIG : aspects juridiques

- Gestion des SNIG :
 - Est-elle sous responsabilité conjointe Ministère - FGE ?
N'est-elle pas de ce fait une mission de service public ?
 - Loi de décembre 2005.
« Cette organisation (FGE) ...a notamment pour objet de contribuer à la gestion et à la maintenance des systèmes nationaux d'information génétiques »
D'où risque d'appels d'offres de marché public.

ICAR 2008



Export de systèmes d'information élevage

- Demande CNE : Actions à l'international (BCTI)
- Contexte et enjeux :
 - Globalisation des marchés de la génétique
 - Les S.I. : facteur de conquête de marché
 - Produit ou service associé au produit principal dans une offre globale
 - Formation des clients à la technologie française
 - Fidélisation des clients
 - Stimulation de l'initiative et du personnel des ARSOE. Valoriser ses compétences à l'export

L'enjeu premier n'est pas au niveau du revenu financier de la vente de licence de logiciels

ICAR 2008



Projet EX-SI-EL

- Constituer une offre française de solutions en mixant des logiciels existants opérationnels en France (appels à mise à disposition)
 - Systèmes collectifs (IPG –SIG)
 - Fonctions SIG
 - Interface utilisateurs et assemblage
 - SI d'exploitation d'élevage
- La marketer : nom, documentation, prix, ...
- La proposer avec les services nécessaires d'adaptation et de formation

ICAR 2008



Le marché

- Les concurrents : la hollande, l'Australie
- Les produits
 - S.I. collectifs
 - S.I. d'entreprises agricoles
- Les clients
 - Des états, organisations collectives
 - Des entreprises agricoles de type capitalistes, sociétaires

ICAR 2008



Lancement GIEA

- Responsable : Ministère de l'agriculture avec l'appui du CEMAGREF
- Domaine élevage :
 - Partenariat : FIEA – Institut de l'élevage
 - Intérêt pour concevoir des messages d'échanges
- Partenariat élevage – Agro EDI Europe
- Etablissement d'un projet DAR 2008
GI-IEE-EA IEE = Intrants + Eau + Energie

ICAR 2008



Les compétences informatiques et métiers

	Collaborateurs internes
Hébergement et assistance utilisateurs	105
Ingénierie et développement	156
Administration générale	45
Total	

ICAR 2008



Les partenaires techniques nationaux des ARSOE

- Elevage
 - Institut de l'élevage (Services systèmes d'information)
 - INRA CTIG
- Hors élevage
 - Base Sols
 - Transversal
 - APCA
 - Agro EDI Europe

ICAR 2008



Ressources nationales Institut de l'élevage

	ETP
Assistance MOA SIG	4,6
Administration courante	4,6
Gestion D.I.G. (données d'intérêt général)	2
Identification animale	
Total	10,6

FIE Comité des Directeurs 23 mars 2006



Les plates-formes informatiques

- Des associations de serveurs
 - Serveurs de données : jusqu'au Téra octet
 - Serveurs applicatifs
 - Serveurs WEB
 - Serveurs de communication
- Des réseaux étendus

ICAR 2008



Les utilisateurs

- Les organisations collectives nationales
 - L'interprofession génétique
 - Les SITA La BDNI
- Les organisations
- Les éleveurs
 - Besoins réglementaires
 - Besoins de gestion

ICAR 2008



Les SI nationaux

- Les SNIG
 - Le SIG bovin
 - Les autres SI
- Le SI ITA
- Le SPIE

ICAR 2008







Financement partie mutualisée du DGF

- Séminaire CNE mai 2007 : Proposition CVO génétique ou augmentation CVO FNE
- Opposition des associations spécialisées à l'augmentation de la CVO FNE
- Recherche d'un scénario alternatif

Total dépenses DGF

	ETP	Montant
Personnel (ETP) (hors INRA)	56,5	4,5 M€
Prestations		9,8 M€
Service universel		3 M€
		17,3 M€
Autres :		
Recherche		
- INRA (Fint Ministère DGER)		4 M€
- Interprofessions lait et viande		?
- Régions		?

FIE Comité des Directeurs 27 juin 2007



Scénarios financiers 2010

K€	1995	2006-2007	2010
MAP 69/02	15 200	10 900	H 1 - 30 % : 7 600 H 2 - 50 % : 5 450
Office de l'Elevage	4 280	1 980	H 1 Maintien : 1 980 H 2 - 30 % : 1 400
FNE	0	1 600	7 000 à 10 000 y compris SU
	19 480	14 480	17 330

FIE Comité des Directeurs 27 juin 2007



		Estimation / an 2008-2010	
		H1 : Hypothèse initiale	H2 : Hypothèse alternative
Actions actuellement financées par MAP et FNE			
1. OS - fonctions réglementaires	4.100	1.900	1.600
2. Management et ingénierie du dispositif	3.650	4.500	4.100
3. Systèmes d'information (prestations)	3.700	1.700	1.600
4. Evaluation - CTIG (prestations)	300	380	400
5. Enregistrement parentés et performances	2.200	1.000	300
6. Ressources génétiques	700	600	600
7. Actions innovantes	-	450	500
8. FGE actions fédérales	1.000	700	700
TOTAL 1 à 8	14.150	11.230	9.800
Action nouvelle			
9. Service universel	-	3.000	1.000
TOTAL 1 à 9	14.150	14.230	10.800
Autres actions			
10. Tremblante ovine	-	1.400	(400)
11. Stations	4.800	1.700	(900)
12. Autres	53 FIEA 27 juin 2007	-	-
TOTAL GENERAL	19.700	17.330	12.100

Hypothèse alternative

- le coût du périmètre mutualisé (hors tremblante et stations) serait de l'ordre de 11 millions d'euros (contre 14 dans l'hypothèse initiale).
- Le **financement professionnel pourrait alors être assuré par le FNE** :
 - à la condition que le désengagement de l'Etat soit continu dans une limite de 30 % à 40 % au maximum (aucun engagement durable ne pourra être obtenu en raison de l'annualité budgétaire) ;
 - **pendant la seule période 2008-2010 en utilisant les reliquats disponibles du FNE.**
- **Après utilisation des réserves**, une ressource nouvelle ou complémentaire sera de toutes façons nécessaire.
- **Un désengagement plus important des pouvoirs publics dès 2008-2009 avancerait l'échéance.**

	H1 Hypothèse initiale	H2 Hypothèse alternative
Coût total	14.230	10.800
Financement		
MAP	6.600 à 7.700	6.600 à 7.700
FNE - dotation annuelle	-	2.000
FNE - reliquat	2.000 à 2.500	1.100 à 2.200
CVO animal né	4.500 à 5.500	-

FIEA 27 juin 2007



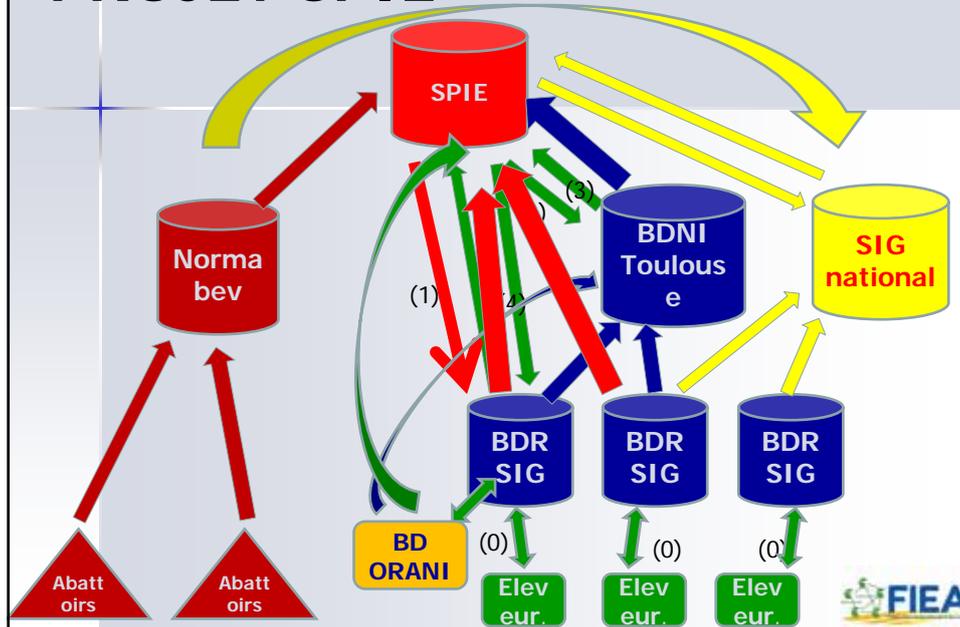
Conclusions Groupe de travail

- l'enjeu majeur d'un dispositif mutualisé performant est de **permettre les adaptations suffisamment rapides de tous les acteurs et métiers** aux changements technologiques qui se font jour.
- Sinon, **les plus grosses structures** de sélection bovine **pourraient être amenées à se doter de leurs propres moyens de recherche-développement** et négocier directement avec la recherche des applications privatives qui viendraient alors se télescoper avec l'organisation générale. Qu'en serait-il alors de la réforme qui vient d'être décidée ?

FIEA 27 juin 2007



PROJET SPIE



Projet SPIE Questions posées

- Manque de confiance réciproque national/local
- Concurrence pour répondre à certains besoins
- Maîtrise, contrôle sur l'usage des données

Evolutions SIG

- Introduction des IA dans le SIG
 - Centres de mise en place
 - Eleveurs IPE via les EDE (ou via les EMP)

ICAR 2008



Enregistrement des IA

Accès actuel des CIA aux inventaires IPG sur les bases de

- Ententes régionales entre organismes
- Abonnements cheptels pour le hors zone (avec accord préalable de l'EDE)

Comité des Directeurs FIEA – Réunion du 27 juin 2007

88

Nouveau contexte LOA

- Fin des zones CIA
- Les EMP ont accès:
 - Aux données qu'elles ont apportées
 - Aux informations des femelles de l'élevage
 - De droit pour les attributaires du Service universel d'IA
 - Sous réserve de l'accord explicite de l'éleveur

Modalité de recueil de l'accord de l'éleveur

- 2 possibilités examinées par le Groupe de Travail FGE :
 - Déclaration de l'EMP
 - Eleveur donne son accord à une tierce partie

Modalité de recueil de l'accord de l'éleveur

- Arguments :
 - Nécessité d'une gestion transparente des droits donnés par les éleveurs aux EMPS
 - => L'intervention d'une tierce partie semble incontournable
 - Les EDE sont, de par leurs missions, les interlocuteurs privilégiés de tous les éleveurs de leur département

Modalité de recueil de l'accord de l'éleveur

- Le recueil, l'enregistrement et la tenue à jour des droits d'accès donnés par les éleveurs serait une mission des EDE
- Seuls les ARSOE à l'exclusion du CTIG de l'INRA fournissent les données des SNIG aux EMP
- Les ARSOE doivent exclusivement s'appuyer sur les droits d'accès mis à jour par les EDE pour mettre à disposition les données

Architecture SNIG

- Accord sur un schéma de principe général :
 - ARSOE point d'accès
 - CTIG : indexation, Base nationale
- Affiner ce schéma général :
 - Réexaminer les circuits d'information (coopérations CTIG – ARSOE) permettant aux ES ayant une activité sur une grande zone (Entreprises de sélection) d'obtenir les informations.

Groupe de travail CSSI -
 Réunion du 15 juin 2007



Grille de tarification SIG

Les demandes de FGE

- Individualiser sur les factures ARSOE :
 - Ce qui relève du SIG
 - Ce qui ne relève pas du SIG
- Les ARSOE peuvent accepter de rendre des services à des organismes clients sans nécessité d'être adhérents. Ceux-ci doivent pouvoir obtenir la justification du montant des tarifs :
 - Mode de calcul.
 - Dépenses correspondantes
- Les EMP ont le choix de leur ARSOE

FIEA 27 juin 2007



Objectifs complémentaires

- Donner aux éleveurs la possibilité d'avoir accès à un « service minimum SIG », d'envoi de données au SIG et de retour sans obligation de service d'appui technique
- Si nécessaire, organiser une offre correspondant à ce service minimum : un point d'accès SIG sans service d'appui technique.

FIEA 27 juin 2007



Système de tarification

Deux services

- L'entrée des données dans le SIG
- L'accès aux données présentes dans le SIG

rendus selon des modalités définies :

- En temps réel
- Traitement de fichiers d'envoi

FIE Comité des Directeurs 27 juin 2007



L'entrée des données

- Intégration d'une nouvelle unité d'information (ligne de table) dans la BD régionale SIG et transmission au CTIG
 - par exemple :
 - La production laitière d'un animal
 - Une insémination d'un animal

FIE Comité des Directeurs 27 juin 2007



L'accès aux données

- Consultation des données sur un élevage à l'écran
- Obtention d'un fichier de données
 - Pour reprise par un traitement sur un autre ordinateur
 - Pour impression sur un document

FIE Comité des Directeurs 27 juin 2007



Systeme de tarification

Service	Modalités	Périmètre	Unité de facturation
Entrée des données	Temps réel		Ligne de table
	Par lots		Ligne de table
Accès aux données	Consultation	Par un éleveur	Abonnement éleveur
		Par un organisme	Abonnement organisme
	Extraction d'un fichier	Par un éleveur	Périmètre éleveur
		Par un organisme	Périmètre organisme



Echanges de données entre éleveurs et systèmes collectifs

- Objet des démarches GIEA et Resagri
 - Simplification
 - Interopérabilité
- Standardisation selon une norme transversale à l'agriculture
- 2 domaines :
 - Identification bovine
 - Contrôle de performances

ICAR 2008



Données Contrôle de performances

- Restitution des données saisies par les agents
 - Poids de lait
 - Analyses de lait
 - Pesées des animaux, pointages
 - Observations sanitaires
- Envoi des données élaborées :
 - Lactations
 - Poids à age type ICAR 2008



Messages d'échanges

- Éléments utilisés :
 - Référentiel GIEA
 - Référentiel interMinistériel
 - Y compris BDNU
- Méthode utilisée
 - Méthode DGME (UNCEFACT)

ICAR 2008

